

galerie de la ville

centre des arts de dollard centre for the arts
12001 boul de Salaberry, ddo, que, H9B 2A7
514) 684-1012 ext. 298 ; web: www.centreartdollard.com

INFORMATION

PROGRAMME D'ÉTUDES EN ARTS VISUELS - EAV

Le programme d'Études en Arts Visuels est un programme spécifiquement désigné pour les étudiants en art, les créateurs et les passionnés de l'art qui désirent développer leurs talents de création et leur vision de l'art au-delà du loisir et de l'activité récréative.

Pour un coût additionnel de 51,27 \$ pour les résidents de Dollard ou 56,96 \$ pour les non-résidents par cours régulier, les étudiants intéressés au programme EAV pourront s'inscrire à au moins trois classes d'art offertes par le Centre des Arts de Dollard et qui seront réparties à leur goût tout au long de l'année.

LE COÛT ADDITIONNEL INCLUT :

1. Les étudiants inscrits au programme d'Études en Arts Visuels devront réaliser à la maison au moins trois exercices supplémentaires **par session** reliés au travail en classe, ou basés sur leur approche personnelle du sujet, du médium ou de la technique étudié. Veuillez prendre note que ces travaux supplémentaires doivent être autogérés; aucune suggestion, conseil ou direction ne doivent être offert par le professeur.

Le professeur offrira à chaque étudiant au programme une heure supplémentaire d'enseignement privé par session de dix semaines pour critiquer leurs œuvres (au moins trois œuvres additionnelles, et pas plus de cinq, par étudiant par cours) avec leur travail de classe régulier. Ces critiques individuelles auront lieu vers la fin de la session, et chaque professeur présentera un rapport à la directrice du programme EAV directrice/conservatrice de la Galerie de la Ville.

2. Après discussion avec son professeur, chaque étudiant pourra décider de faire l'étude d'un sujet ou d'un artiste qui a rapport au travail de classe et qui aura été choisi par le professeur. Il ou elle pourra ensuite présenter oralement le résultat de ses recherches au professeur durant son heure de critique. Si le professeur et les autres étudiants le veulent, une présentation pourra se tenir en classe. Le professeur accordera à ces présentations pas plus de quinze minutes de temps en classe, et décidera également de l'horaire.

EN PRIME SANS FRAIS :

3. Vers le début de la session, une rencontre se tiendra entre la directrice du programme EAV directrice/conservatrice de la Galerie de la Ville et tous les étudiants EAV afin qu'ils aient la chance de se présenter au groupe et discuter de leurs aspirations et leurs attentes en rapport avec leur création artistique.

4. À la fin de chaque session, une journée sera accordée aux critiques de groupe à laquelle participeront tous les étudiants EAV et la directrice/conservatrice de la Galerie de la Ville. Chaque étudiant à ce programme présentera jusqu'à cinq de leurs meilleures oeuvres créées dans chacun de leurs cours durant la session, en plus des trois œuvres supplémentaires qu'ils ont produites à l'extérieur de leur classe. Cette critique d'art aura lieu de 19 h à 21 h durant une soirée après la fin de la session et dont la date reste à être déterminée.

5. La directrice du programme EAV directrice/conservatrice de la Galerie de la Ville émettra à la fin de chaque regroupement de trois cours ayant été suivi de septembre à juin un certificat à l'honneur de l'étudiant qui aura participé au programme d'Études en Arts Visuels.

AUTRES PRIMES POSSIBLES MAIS NON GARANTIES :

6. À une occasion durant la session, une présentation pourra avoir lieu un mercredi soir de 19 h à 21 h au cours de laquelle chaque professeur du Centre des Arts de Dollard ou un invité spécial viendra présenter son oeuvre, ou une conférence sur l'histoire ou la théorie de l'art, ou introduira le travail de d'autres artistes, ou mènera une table ronde sur un sujet ou thème de son choix. Par la suite, une période de questions, un échange de discussions ou simple camaraderie seront accompagnés de café et petites douceurs. D'autres membres du personnel et des étudiants du Centre des Arts de Dollard, des membres de l'Association des Artistes de Dollard et le public en général pourront aussi être invités à ces rencontres.

7. Les étudiants du programme d'Études en Arts Visuels, les étudiants du Centre des Arts de Dollard ainsi que tout autre artiste de la population en général qui souhaitent avoir une critique de leur oeuvre ou de leur portfolio peuvent en faire séparément la demande et directement auprès du professeur de leur choix ou de la directrice du programme EAV directrice/conservatrice de la Galerie de la Ville. L'artiste pourra présenter à cette occasion toutes les œuvres de son choix. Il lui en coûtera 50,00 \$ de la demi-heure de critique.

8. Des rabais pourront être offerts aux étudiants du programme d'Études en Arts Visuels lors de participation à des cours d'été à l'extérieur du Centre des Arts de Dollard, de visites de galeries et musées d'art au centre-ville, et de visites de studios et événements spéciaux qui seront annoncées à tout moment durant l'année.

